

## SAINT-JULIEN-LA-GENÊTE

# La Genête paisible reste vigilante

Réunie en assemblée générale au moulin du Chat-Cros, l'association La Genête paisible a réaffirmé sa mobilisation face aux conséquences de l'implantation du méthaniseur aux portes de la commune. Les adhérents ont renouvelé à l'unanimité leur confiance au bureau sortant et confirmé leur volonté de poursuivre les activités en faveur de la protection de la population et de l'environnement.

Le président Frédéric Martin est revenu sur les actions d'information menées auprès des habitants et des pouvoirs publics. Il a souligné le ralentissement sensible de la construction des méthaniseurs en France, « en raison de nombreux échecs économiques et de la réticence accrue des agriculteurs à tenter l'aventure ».

Le trésorier Michel Ravet a présenté un budget équilibré et « des finances en légère progression, notamment grâce à plusieurs dons ».

Les membres de l'association dénoncent une nouvelle fois des nuisances olfactives importantes, perceptibles jusqu'à Évaux-les-Bains, et qui dégradent la qualité de vie, particulièrement en été.

### Méthaniseur ou alimentation animale ?

Face à la violente sécheresse qui



Le bureau est présidé par Frédéric Martin.

prive déjà les troupeaux de pâturage, l'association s'interroge sur la priorité qui semble avoir été accordée à l'énergie plutôt qu'à l'agriculture et à l'alimentation animale. Elle déplore que l'herbe ait été destinée au méthaniseur dès le mois de mai, au lieu de constituer des réserves de fourrage.

Les adhérents expriment également leurs inquiétudes concernant la sécurité routière, évoquant le passage d'attelages lourdement chargés sur les petites routes de la com-

mune. Selon eux, ce trafic a contribué à la dégradation des chaussées récemment rénovées du centre-bourg, entraînant une dépense supplémentaire de plus de 20.000 €. Alors qu'un nouveau chemin est envisagé pour absorber cette circulation, l'association regrette que le budget communal soit mis à contribution pour des usages privés. Elle restera vigilante quant à l'engagement de la SAS Méthagenête de rembourser ces dépenses publiques. ●